



Commune de Troistorrents

Plan directeur 2040





Préambule

L'avenir se construit aujourd'hui

Chères citoyennes, chers citoyens,

Nous avons le plaisir de vous présenter les grandes lignes du plan directeur 2040 de la Municipalité, ainsi que quelques mesures pour la législature 2025-2028. Véritable boussole, ce plan directeur fixe nos priorités pour les quinze prochaines années.

Notre vision reste claire: faire de Troistorrents et de Morgins des villages vivants, complémentaires et harmonieux.

Troistorrents doit continuer d'offrir les services et équipements du quotidien, garants d'un cadre de vie accueillant et convivial pour tous. Morgins doit poursuivre son développement en conciliant vie locale forte et tourisme durable, afin que chacun puisse profiter d'un village authentique, animé toute l'année et tourné vers la nature.

À l'aube de projets ambitieux qui façonneront nos villages de demain, nous tenons à souligner l'importance de l'engagement collectif. Ce sont votre confiance, nos échanges et l'attachement commun à nos villages qui permettront de construire, pas à pas, une commune vivante, accueillante et tournée vers l'avenir.

Bonne lecture!

Votre Conseil communal





Le plan directeur

Une feuille de route pour Troistorrents

Depuis plusieurs mois, la Commune travaille sur un plan directeur qui définit les actions prioritaires à mener ces prochaines années.

1. À quoi sert un plan directeur ?

Le plan directeur met sur le papier les projets prioritaires de la Commune jusqu'en 2040. Il est sa feuille de route.

Étant donné sa forme très concrète, il est un outil de pilotage pour les autorités, qui peuvent s'y référer en tout temps.

2. Comment a-t-il été élaboré ?

Le plan directeur est le fruit des échanges au sein du Conseil communal ainsi qu'entre les conseillers et les chefs de service. Toutes les actions – en cours ou à venir – dans les différents dicastères ont été passées en revue et priorisées.

3. Quelle est la différence avec un programme de législature ?

À la différence d'un programme de législature qui couvre quatre années, le plan directeur va plus loin. Certaines actions sont déjà ou seront réalisées dans la législature en cours; d'autres sont au stade de l'intention ou de l'étude et sont appelées à se réaliser dans les législatures suivantes. De nombreux projets s'étendent au-delà d'une législature, d'où l'importance de se projeter dans un horizon temporel plus éloigné.

4. Peut-il évoluer ?

Le plan directeur fixe une vision à long terme pour la Commune. En fonction de l'évolution des besoins, des opportunités, de sa situation financière ou des normes légales par exemple, la Commune peut abandonner, modifier, redimensionner ou ajouter des projets et adapter son plan directeur en conséquence.





Le plan directeur

Une feuille de route pour Troistorrents

5. Comment est-il structuré ?

Le plan directeur de la municipalité se compose de **quatre domaines d'action**:

1. **Société**
2. **Économie et tourisme**
3. **Réseaux et environnement**
4. **Administration**

Pour chaque domaine, **des besoins d'action** ont été identifiés, des **stratégies** pour y répondre ont été arrêtées et des **mesures** concrètes définies.

Le plan directeur comporte près de 200 mesures, dont 92 pour la législature 2025-2028.

Pour chacune, un horizon temporel ainsi que des responsabilités ont été définis.

Notre vision

Quel sera le visage de Troistorrents en 2040 ?

Située **entre plaine et montagne**, la commune de Troistorrents se développe harmonieusement, dans le respect de son patrimoine et avec une gestion responsable de ses ressources. Sa politique repose sur les principes de **durabilité, d'efficacité** et de **participation citoyenne**, afin d'assurer un cadre de vie équilibré et attractif.

Grâce à un engagement fort des autorités, la Commune assure la **cohésion** entre ses villages et encourage une **vie locale dynamique**. L'économie de proximité est soutenue, garantissant aux habitants et aux entreprises un environnement propice à leur épanouissement.

Sous l'impulsion des autorités, les **infrastructures touristiques sont modernisées et l'offre hôtelière ainsi que les activités de loisirs renforcées**. En parallèle, seule ou en collaboration avec d'autres communes, Troistorrents veille à proposer des solutions adaptées aux **besoins des familles et des aînés**, garantissant une prise en charge adéquate et en suffisance.

L'inclusion et le bien-être des citoyens sont au cœur de l'action communale. La Commune œuvre pour l'intégration de tous, sans distinction, afin de faire de son territoire un lieu où il fait bon vivre.

Enfin, la **gestion financière rigoureuse** permet d'assurer des investissements stratégiques et de garantir la qualité et la disponibilité des services communaux pour les générations futures.



Société

Notre vision à 2040

Les visages de Troistorrents sont multiples: quartiers proches de la plaine, station d'altitude, habitants à l'année, touristes de passage, travailleurs engagés dans les centres urbains de la plaine et commerçants vivant du tourisme de montagne, la commune réunit **une topographie et une population très hétérogènes.**

Cette richesse s'accompagne **de problématiques et de besoins très variés**, que l'on soit une famille, une personne âgée ou un résident secondaire.

Sur le plan social, la Commune favorise **un accès sans barrière aux infrastructures et le dialogue entre les générations.**

Elle encourage la pratique d'activités sportives, culturelles et de loisirs.

Elle propose des **lieux propices aux rencontres et aux échanges.**

Consciente de la qualité et de **la richesse de son patrimoine**, la Commune se donne les moyens de le préserver et le valoriser. Elle veille à garantir un développement harmonieux de son territoire.

5048
habitants*

15%
augmentation
de la population
en 10 ans

54%
proportion de
logements occupés
en résidence
secondaire

45
associations ou
sociétés locales

48
résidents de l'EMS
Les 3 Sapins

1043
citoyens de moins
de 20 ans*

42
enfants accueillis
quotidiennement à
la crèche-nurserie

492
élèves scolarisés
dans la commune

* = Chiffres au 31.12.2024





Société

Besoins d'action et stratégie à l'horizon 2040



En lien avec l'évolution démographique attendue et souhaitée, répondre aux besoins particuliers des seniors, tout en renforçant l'attractivité de la commune pour les familles, en...

...assurant une offre de logements et des infrastructures adaptées;
...développant des projets favorables aux familles et aux aînés.

Assurer la cohésion sociale et l'intégration de tous en...

...développant une politique et des infrastructures favorables à la cohésion sociale et à l'intégration de tous;
...assurant l'accueil et l'intégration des nouveaux habitants.

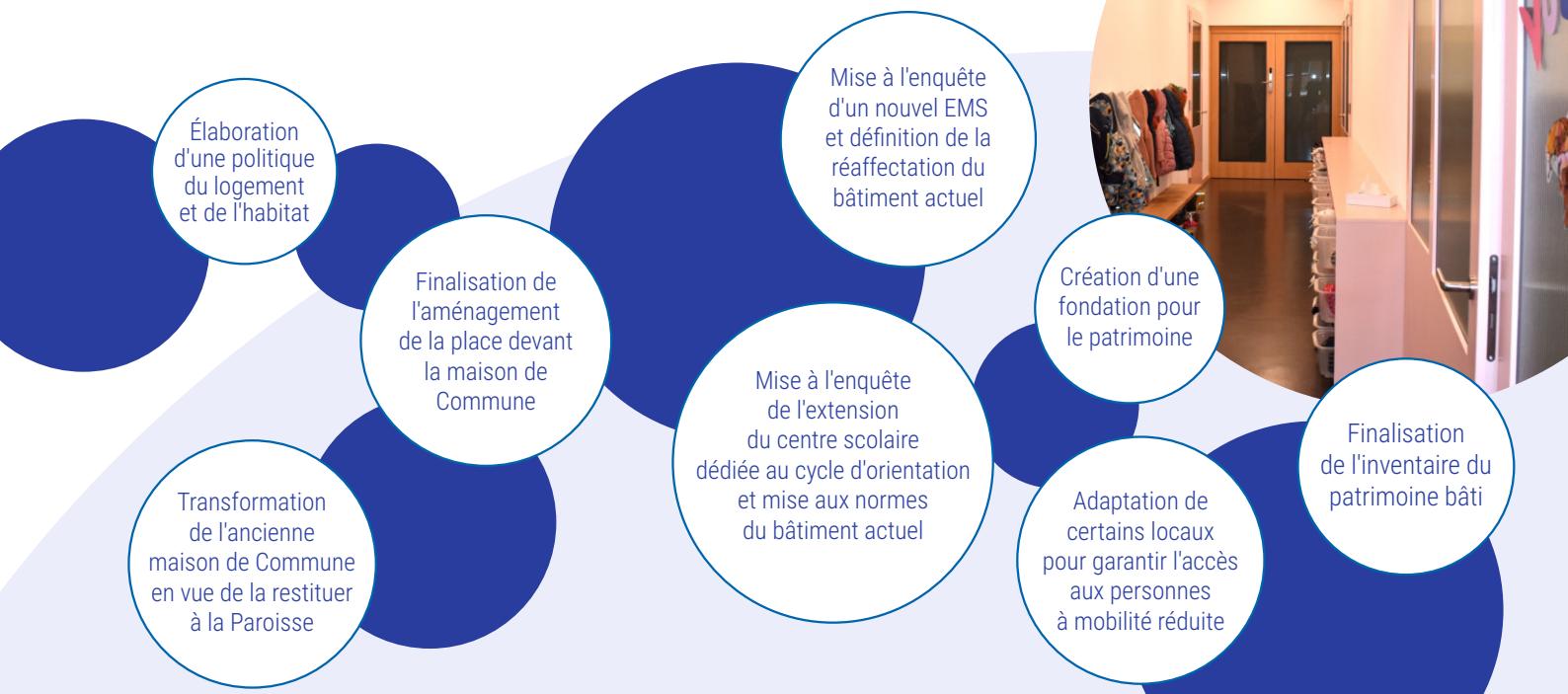
Favoriser la pratique du sport et des activités physiques en...

...assurant une offre de loisirs et d'activités sportives accessibles;
...disposant d'infrastructures adaptées aux besoins.

Valoriser le patrimoine et la culture en...

...développant une politique et des infrastructures favorables à la culture et accessibles;
...développant une politique favorable à la préservation du patrimoine.

Quelques mesures de la législature 2025-2028





Économie et tourisme

Notre vision à 2040

Pour assurer le dynamisme et l'attractivité de notre commune, **le maintien d'une économie de proximité et de l'activité touristique** est une priorité.

La Commune souhaite promouvoir les commerces, entreprises et services locaux et veille à **intégrer les acteurs privés dans ses réflexions**.

Elle favorise le maintien de zones artisanales et commerciales et **soutient les acteurs économiques**, notamment en favorisant la consommation locale.

Elle offre **les conditions nécessaires à un tourisme durable**. Ses infrastructures touristiques sont modernisées et des partenariats favorables à leur développement sont recherchés.

400
entreprises
(tous secteurs confondus)

60'000
nuitées en parahôtellerie*
dont **1500** nuitées au camping de Morgins*

395'000
nuitées en résidences secondaires*

1
rando-parc composé de plusieurs parcours

1
centre sportif

94 km
d'itinéraires VTT
en cours d'homologation

5648
cartes Multipass
en 2024

1
lac classé site d'importance nationale

110 km
de chemins pédestres homologués

1
passerelle suspendue

8
itinéraires raquettes

* = chiffres au 31.12.2024





Économie et tourisme

Besoins d'action et stratégie à l'horizon 2040

Maintenir une économie de proximité et en soutenir le développement en...

- ...garantissant le maintien et le développement de zones et locaux dédiés aux activités commerciales et économiques;
- ...apportant un soutien aux acteurs économiques locaux et en encourageant la consommation locale.

Soutenir le développement touristique en...

- ...assurant des sources de financement pour les activités et infrastructures touristiques;
- ...assurant l'entretien des offres touristiques existantes et le développement de nouvelles;
- ...accompagnant les acteurs et prestataires de la région dans leur développement;
- ...contribuant à l'augmentation de l'offre hôtelière et parahôtelière.

Quelques mesures de la législature 2025-2028





Réseaux et environnement

Notre vision à 2040

Pour répondre aux nombreux **défis qui l'attendent au niveau de ses réseaux, infrastructures techniques et routes**, la Commune dispose d'outils de pilotage performants.

Ce travail s'inscrit dans une volonté de tendre vers **plus de durabilité** dans chacune de ses actions, à tous les niveaux, tant individuel que commun.

La Commune planifie les réalisations nécessaires afin de garantir **l'approvisionnement** en eau de sa population, assurer **le traitement** de ses eaux usées et la **valorisation** de ses déchets dans le respect des normes tout en assurant la **préservation de l'environnement**.

La Commune dispose également de plans directeurs pour la **mobilité** et **l'énergie**. Ceux-ci fixent les actions prioritaires à mener, dans le respect des contraintes budgétaires, et guident ainsi l'action communale.

25 km

de routes communales

37 km²

de territoire communal

70 km

de conduites pour le réseau d'eau potable

9

réservoirs d'eau potable

31

mesures définies dans le plan directeur mobilité

942'000 m³

traités annuellement à la STEP (dont près d'un tiers pour Val-d'Illiez)

16
bâtiments publics

800'000

francs investis depuis 2023 dans le domaine de l'énergie

12
éco-points et
1 déchetterie communale

370'000

kWh économisés par an grâce aux mesures prises depuis 2023





Réseaux et environnement

Besoins d'action et stratégie à l'horizon 2040



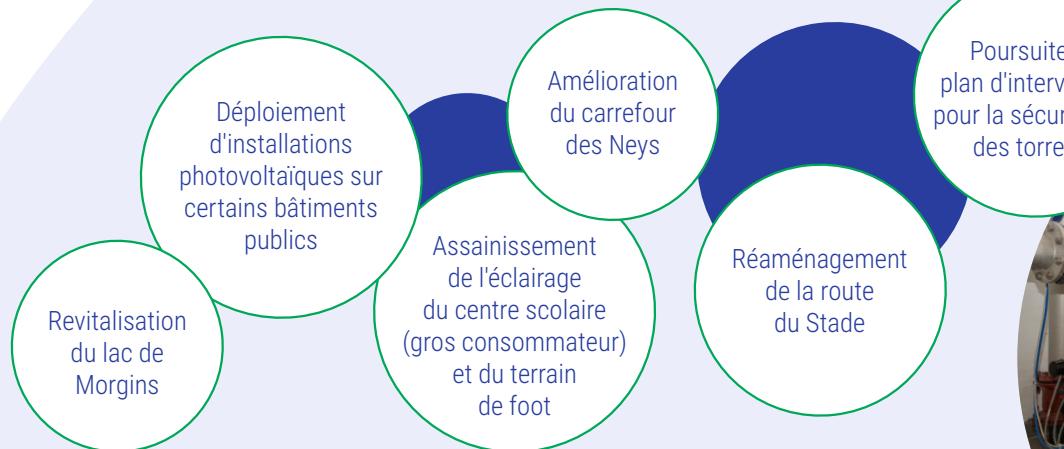
Planifier et assurer l'approvisionnement de base et la sécurité de la population en...

- ...disposant d'outils de pilotage et de planification à jour, répondant aux normes et aux besoins;
- ...optimisant la gestion des ressources (fourniture et traitement);
- ...améliorant les infrastructures liées aux services techniques.

Intégrer les questions de mobilité, énergie et environnement à l'action communale en...

- ...disposant d'outils de pilotage et de planification à jour, répondant aux normes et aux besoins;
- ...favorisant une mobilité répondant aux besoins, durable et garantissant l'accessibilité à nos villages;
- ...sécurisant les itinéraires de mobilité;
- ...favorisant les économies d'énergie et la production d'énergie renouvelable;
- ...développant une politique et des actions en faveur de la préservation de l'environnement et de la biodiversité.

Quelques mesures de la législature 2025-2028



Révision du plan d'affectation des zones (PAZ) et du règlement communal des constructions et des zones (RCCZ) incluant des articles liés à la préservation de la biodiversité

Mise à jour du plan général d'évacuation des eaux, en intégrant les enjeux liés à la régionalisation de la STEP

Mise à jour du plan de distribution de l'eau potable, en intégrant la question des potentielles interconnexions avec les communes voisines



Administration

Notre vision à 2040

L'Exécutif **veut renforcer ses liens avec la population.**

Il lui propose régulièrement des plateformes d'échange et de discussion sur les thématiques qui la touche et l'informe des décisions prises. Il s'engage également à garantir un accès facilité aux services de l'administration et à renforcer la sécurité des données numériques de ses administrés.

En tant qu'employeur, la Commune peut compter sur des **collaborateurs motivés dans leurs missions.** Pour y parvenir, elle leur offre des processus de décision clairs et des conditions de travail modernes et équitables.

Enfin, la Commune **collabore avec les autorités cantonales et communales** voisines sur des projets d'importance.





Administration

Besoins d'action et stratégie à l'horizon 2040

Améliorer la situation financière de la Commune en...

- ...mettant en place des outils de planification et de suivi financier;
- ...assurant la maîtrise des charges en fonction des revenus attendus.

Offrir une administration et des services performants et accessibles à tous en...

- ...mettant en place des outils de pilotage des processus communaux;
- ...garantissant le niveau de compétence et une organisation adéquate;
- ...assurant des conditions de travail adaptées aux besoins et équitables;
- ...maintenant un haut niveau de conscience opérationnelle dans le domaine de la cybersécurité;
- ...tendant vers une digitalisation des services de l'administration.

Quelques mesures de la législature 2025-2028



Zoom sur les grands projets de la législature 2025-2028

Certaines mesures du plan directeur sont au cœur de cette législature. C'est le cas des réflexions pour agrandir l'école de Troistorrents et améliorer l'offre pour les séniors.

Face au vieillissement de ses infrastructures, la Commune a commandé une étude démographique pour savoir où et comment agir en priorité. L'étude a confirmé que de nouvelles infrastructures scolaires, et par conséquence pour l'accueil extrascolaire, sont nécessaires pour répondre à la hausse attendue du nombre d'élèves.

En parallèle, sans compter la nécessité de disposer d'un EMS adapté aux besoins actuels des résidents, l'offre de logements et de services destinée aux aînés doit être élargie afin d'accompagner le vieillissement de la population.

Cette étude a également permis d'établir une politique du logement et de l'habitat destinée à attirer et à garder les habitants sur le long terme, en particulier les familles, dans un environnement adapté, avec un tissu social de qualité et une culture villageoise à préserver et faire évoluer.





Société

Développement des infrastructures publiques à l'horizon 2040

Besoin d'action identifié

La majorité des infrastructures publiques ne répondent plus de manière satisfaisante à l'ensemble des besoins de la population et des sociétés locales.

Stratégie pour y répondre

Élaboration d'un plan de développement de ces infrastructures à l'horizon 2040, basé sur une évaluation des besoins actuels et futurs dans les domaines de la petite enfance, de l'école obligatoire, de la vie associative et des seniors, en fonction des projections démographiques.

Plan de développement des infrastructures à l'horizon 2040: une étude pour fixer les priorités

Outre les enjeux liés à la prise en charge parascolaire des enfants (UAPE, crèche et nurserie) et aux besoins d'infrastructures des sociétés locales, l'étude a confirmé les deux sujets prioritaires suivants:

ÉCOLE OBLIGATOIRE

Un besoin de nouvelles infrastructures scolaires pour répondre à la hausse du nombre d'élèves attendue ainsi qu'aux normes actuelles.

SENIORS

Un élargissement de l'offre pour les aînés afin d'accompagner le vieillissement tendanciel de la population.

Avancer sur ces deux thématiques fait partie des priorités du Conseil communal pour la législature en cours.

Données marquantes

- Une population en forte augmentation depuis 2010: plus de 700 nouveaux habitants en dix ans. Le chiffre de 5000 habitants est dépassé et une augmentation est encore à prévoir
- Une commune avec beaucoup d'atouts qui a tendance à attirer plus de ménage d'âge moyen et seniors (50% des ménages) que de ménages familiaux (un tiers des ménages)
- Une vie locale très riche avec 45 sociétés locales regroupant près de 1550 membres
- Des infrastructures qui, par le biais d'une réorganisation, de transformations et d'agrandissements, pourraient couvrir une majorité des besoins

Chiffres clés de l'étude

15%



Croissance de la population depuis 2010

5048



Nombre d'habitants au 31.12.2024 (dont 873 à Morgins)

60%



Pourcentage d'habitants vivant dans un ménage sans enfants (la tendance est plus marquée à Morgins qu'à Troistorrents)

18%



Taux de couverture actuel des structures d'accueil de l'enfance (crèche-nurserie)



Société

Écoles – Les constats

Besoin d'action identifié

Un nombre d'élèves en hausse,
des bâtiments vieillissants et inadaptés

Stratégie pour y répondre

Construire une extension dédiée au Cycle d'orientation et moderniser le centre scolaire de Troistorrents

Situation de départ

- Trois écoles primaires sur la commune (Troistorrents, Morgins et Chenarlier)
- Des infrastructures vieillissantes ne répondant plus aux exigences actuelles (normes sismiques, accès pour les personnes à mobilité réduite, superficie des classes, largeur des couloirs, etc.)
- Un manque d'infrastructures sportives
- Un nombre d'élèves en constante augmentation
- Des pavillons provisoires à Troistorrents depuis la rentrée 2024
- Une école primaire et un cycle d'orientation dans le même bâtiment (une exception cantonale), engendrant de nombreuses contraintes organisationnelles



Etat des réflexions de la Commune et de la direction des écoles

- La nécessité d'une modernisation du bâtiment actuel et de la construction d'un nouveau bâtiment, idéalement dans le secteur, afin de séparer le primaire et le cycle d'orientation tout en répondant aux besoins spécifiques
- Une volonté ferme de maintenir une école primaire (de la 1H à la 8H) à Morgins
- Le transfert, à terme, des élèves primaires de Chenarlier au centre du village afin, notamment, d'optimiser les infrastructures et de faciliter les déplacements (accès aux salles de gym, à l'UAPE, etc.)
- Des réflexions sur le cycle d'orientation partagées avec Val-d'Illiez, Champéry et les services du Canton, en particulier sur sa future localisation



Société

Écoles – La suite

De nombreux bénéfices pour les familles et les sociétés locales

- De nouvelles infrastructures scolaires, plus spacieuses et adaptées aux besoins
- La potentielle construction d'une salle de gym supplémentaire
- La création d'une cour d'école pouvant devenir un espace de détente et de rencontre pour les familles le week-end, ou un lieu de fête
- Une réflexion sur les horaires (introduction d'un horaire continu) et sur une prise en charge plus large des élèves (nouveaux locaux pour l'accueil parascolaire, etc.)
- Une réflexion intégrant les besoins relatifs aux salles destinées aux sociétés locales

Les grandes étapes

1. Analyse des besoins

- Évaluation démographique ✓ RÉALISÉ
(étude de la croissance de la population et des besoins scolaires)
- Accord du Canton ✓ RÉALISÉ
pour entreprendre cette démarche et confirmation de soutien
- Analyse du parc scolaire existant ... EN COURS
(état des bâtiments, capacité d'accueil, etc.) ainsi que des différents scénarios programmatiques et localisations possibles

2. Choix définitif du site pour le cycle d'orientation : courant 2026

3. Études techniques : courant 2026

4. Modèle de financement : courant 2026

5. Concours d'architecture : courant 2026 ou 2027

6. Démarches administratives liées au permis de construire

7. Construction

8. Ouverture

Les chiffres clés

492

élèves scolarisés
dans la commune
279 au primaire et 213 au CO
(dont 141 de Troistorrents)

11%

hausse de la
population écolière
depuis 2015

1947

construction
d'une **maison d'école**
à Morgins

1974

création du
cycle d'orientation
de Troistorrents

2013

création de l'**EIVI**
(École Intercommunale
de la Vallée d'Illiez)





Société

EMS et logements pour seniors – Les constats

Besoin d'action identifié

Un vieillissement marqué de la population communale, un EMS exploité dans un bâtiment inadapté et une offre alternative de logements seniors quasi inexistante.

Stratégie pour y répondre

Disposer d'une offre globale pour la prise en charge et le logement des seniors, afin de leur permettre de vieillir dans la commune.

L'EMS Les 3 Sapins, une infrastructure vieillissante et inadaptée

- Une architecture ne répondant plus aux besoins et aux normes en vigueur
- Une situation au centre du village, mais sans possibilité pour les pensionnaires, le plus souvent très atteints dans leur santé, d'en profiter (itinéraires alentour en pente)
- Encore des chambres doubles (inadaptées aux pathologies et en inadéquation avec les attentes de confort et d'intimité)
- Aucun espace vert autour de l'EMS pour se promener et s'aérer

Le bâtiment de l'EMS, une infrastructure offrant de nouvelles opportunités

- Une localisation idéale en plein centre, proche des services et des transports publics
- Des espaces pouvant être reconvertis pour accueillir tant des locaux destinés à des services de santé, des commerces, des salles ou bureaux que des logements adaptés pour les seniors
- Une extension possible sur la parcelle voisine
- Une infrastructure susceptible de générer de l'attractivité pour la vie villageoise

État des réflexions de la Commune et de la direction de l'EMS

- La nécessité de prendre en compte les besoins réels des résidents pour définir l'emplacement idéal de l'EMS
- Une volonté d'étendre la réflexion aux besoins en logements des différentes catégories de seniors, en fonction de leur degré d'autonomie
- Des réflexions sur l'EMS partagées avec Val-d'Illiez, Champéry et les services du Canton, en particulier sur sa future localisation

De nombreux bénéfices pour les seniors, leurs proches et toute la vie villageoise

- Une prise en charge plus large des aînés sur la commune
- Un nouvel EMS adapté aux besoins, avec des chambres simples et plus nombreuses, de petites unités de vie, davantage d'espaces de vie, des espaces extérieurs de qualité, etc.
- Des prestations supplémentaires (court séjour, foyer de jour, appartements protégés, etc.) pour les personnes ne nécessitant pas d'être placées en EMS, de quoi soulager les proches aidants
- Une nouvelle dynamique autour du bâtiment actuel, génératrice d'activités et bénéfique pour toute la vie villageoise



Les chiffres clés

1993

ouverture de l'EMS

25%

taux de ménages seniors (la tendance est plus marquée à Morgins)

+41%

évolution, en dix ans, de la population des 65-79 ans

+32%

évolution, en dix ans, de la population des +80 ans

70

nombre de lits que pourrait compter le nouvel EMS (contre 48 à ce jour)



Société

EMS et logements pour seniors Des logements adaptés à tous les besoins

Vivre chez soi le plus longtemps possible reste un souhait largement exprimé par les personnes âgées. On observe toutefois une diversification des formes d'habitat pour senior, qui vient combler le manque entre le logement privé classique et l'EMS, répondant ainsi aux attentes et besoins en termes de continuité de trajectoire de vie, en fonction notamment du degré d'autonomie des personnes.

Différentes offres pour différents besoins

Appartements protégés

▶ Ils sont destinés aux personnes âgées fragilisées et à mobilité réduite, qui peuvent vivre de façon autonome dans un appartement adapté à leurs besoins.

▶ Les logements protégés sont dotés d'équipements favorisant le bien-être et la sécurité des locataires. Ils disposent d'espaces communautaires offrant des possibilités de contacts et d'échanges.

▶ Un suivi personnalisé par le CMS de la région ou d'autres organismes peut être proposé aux personnes habitant des appartements protégés.

Court séjour

▶ Il offre une prise en charge médico-sociale aux personnes âgées momentanément fragilisées physiquement ou psychiquement, afin de leur permettre de récupérer avant un retour à domicile.

▶ La durée maximale d'un court séjour est de quatre mois par an, avec un retour à domicile d'au moins un mois entre deux séjours.

▶ Cette prestation permet également de décharger les proches aidants en fonction des besoins (vacances, hospitalisation, épuisement, etc.).

Foyer de jour

▶ L'accueil de jour est destiné à toute personne âgée qui vit à domicile et souffre de dépendances physiques, de troubles cognitifs ou d'isolement social.

▶ Des prestations d'accompagnement social, thérapeutiques, de bien-être, de soins et d'animation socioculturelle sont proposées aux bénéficiaires qui y passent la journée ou la demi-journée.

▶ L'accueil de jour permet également de décharger les proches aidants en fonction ou des besoins (vacances, hospitalisation, épuisement, etc.).

Long séjour (EMS)

▶ Les résidentes et les résidents d'EMS ont besoin de soins médicaux et paramédicaux 24 heures sur 24 et la perspective d'un retour à domicile n'est pas envisageable à court terme.





Société

Politique du logement et de l'habitat Les constats

Besoin d'action identifié

Du fait de son attractivité, la commune connaît depuis quelques années un développement soutenu, à la fois démographique et résidentiel.

Cela s'accompagne toutefois de défis importants: pénurie de logements, augmentation des prix de l'immobilier, population vieillissante, infrastructures devant faire face à ces augmentations, etc.

Stratégie pour y parvenir

Établir une politique du logement et de l'habitat destinée à attirer et à garder les habitants sur le long terme, dans un environnement adapté, avec un tissu social de qualité et une culture villageoise à préserver et faire évoluer.

Politique du logement et de l'habitat: une feuille de route pour fixer les priorités

Élaborée en 3 étapes (diagnostic de la situation actuelle, analyse prospective à l'horizon 2040 et définition des objectifs), la politique du logement et de l'habitat est une feuille de route, non contraignante, visant à guider les décisions politiques.

LES 7 AXES PRIORITAIRES

-1-

Garantir l'accès au logement pour tous les publics

-2-

Valoriser et adapter le parc existant aux besoins actuels et futurs

-3-

Accompagner le vieillissement de la population et favoriser l'habitat adapté

-4-

Renforcer les centres de villages, la cohésion territoriale et la vitalité locale

-5-

Maintenir l'équilibre village-station entre résidences principales, secondaires et hébergements touristiques

-6-

Planifier les infrastructures et les réseaux en fonction de la croissance attendue et de l'évolution des tendances résidentielles et touristiques

-7-

Consolider la gouvernance et la planification de l'habitat

Pour chacun de ces axes, différentes mesures sont proposées.

Elles feront l'objet de priorisations et seront intégrées au plan directeur communal 2040.



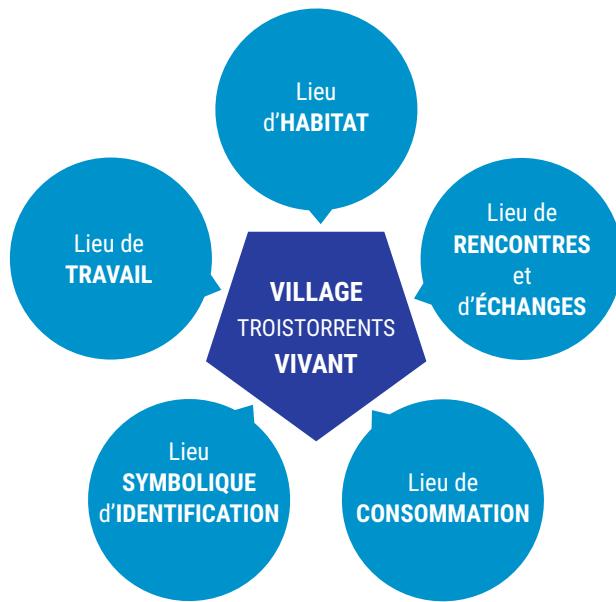
Société

Politique du logement et de l'habitat Notre vision

« *Troistorrents & Morgins: des villages complémentaires, des synergies entre vie résidentielle et vie touristique* »

Troistorrents: ancrer la vie locale

Faire de Troistorrents un centre résidentiel, y renforcer la cohésion intergénérationnelle et y maintenir une attractivité et une vitalité en concentrant les équipements et les services du quotidien au cœur du village.



Stratégie pour y parvenir

- Développer des logements principaux accessibles et adaptés
- Rénover et densifier le parc existant pour accueillir de nouveaux ménages
- Requalifier le centre du village (mobilité douce, commerces, convivialité)
- Adapter les infrastructures et équipements publics à la croissance

Morgins: un village alpin vivant quatre saisons

Positionner Morgins comme une station-village habitée à l'année, conciliant vie locale et tourisme durable, en encourageant la présence de résidents permanents et en renforçant l'ancrage des propriétaires secondaires.

Stratégie pour y parvenir

- Développer des résidences principales pour les actifs, les familles et les seniors
- Valoriser les résidences secondaires via la location et la reconversion ciblée
- Augmenter l'offre d'hébergements touristiques et la diversifier
- Développer un cœur de village piéton et l'animer autour de sa place requalifiée
- Créer un pôle convivial et animé autour du centre sportif et du vallon de They



photo: JB Bieuville ©



COMMUNE DE
TROISTORRENTS